

Glossaire musical : (livret du maître)

A

A cappella : terme utilisé lorsqu'un chant n'a pas d'accompagnement instrumental

Accord : Émission simultanée de plusieurs sons.

Arpège : Exécution successive et non simultanée des notes d'un accord.

B

Baguette : Petit bâton mince et flexible avec lequel le chef d'orchestre marque le rythme dans l'exécution d'une pièce de musique.

Ballet : Composition chorégraphique destinée à être représentée au théâtre, avec ou sans accompagnement musical, et interprétée par un ou plusieurs danseurs.

Baroque : Ce terme s'applique aux musiques du XVIIème et première moitié du XVIIIème siècle.

Berceuse : Chanson destinée à bercer, à endormir les enfants. C'est une des formes primitives du chant populaire, qu'on trouve à toutes les époques et chez toutes les peuples, réduite souvent à quelques douces et monotones inflexions vocales, sur une très simple invocation au sommeil.

Blues : Chant traditionnel des esclaves noirs d'Amérique du Nord, au rythme lent mais accentué, et à la mélodie mélancolique. Il trouve ses racines dans les chants traditionnels d'Afrique et d'Europe.

Bourdon : Notes tenues dans le grave utilisées dans la musique classique comme dans la musique traditionnelle

Break : Rupture mélodique ou rythmique ou remplissage par un instrument pendant un certain nombre de mesures.

C

Cadence : Dans la musique moderne, formule amenant un repos définitif ou suspensif de la phrase musicale.

Canon : Composition polyphonique dans laquelle les voix chantent à différents moments une même mélodie.

Cantate : Composition pour une ou plusieurs voix de solistes accompagnée d'instruments. Normalement, les cantates ont été créées pour les rites religieux: les catholiques et les protestants.

Chœur : Ensemble de chanteurs.

Chorus : Ensemble des mesures du thème constituant la base d'une improvisation.

Chromatisme : Ligne mélodique faisant appel à une succession plus ou moins longue de demi-tons, génératrice de tension dramatique.

Classique : Désigne la musique écrite entre 1750 et 1830.

Coda : Signifie "Queue" en italien, dernières mesures de conclusion d'une œuvre musicale.

Complainte : Chant du Moyen Âge sur un sujet tragique et comprenant plusieurs couplets.

Concerto, concert : Exécution musicale publique ou privée donnée en dehors de l'église ou du théâtre par un seul ou plusieurs musiciens.

Contre chant : C'est une mélodie secondaire opposée ou associée à la mélodie principale d'un passage musical.

Crescendo : Augmentation de l'intensité sonore au cours d'un morceau. On l'indique également avec ce signe sous la mesure :



D

Decrescendo : A l'inverse du crescendo, ce terme signifie une baisse de l'intensité sonore.



Diapason : Outil de musicien donnant la hauteur d'une note repère conventionnelle, en général « la » afin qu'il accorde son instrument.

Duo : Composition musicale écrite pour deux exécutants.

Durée : Laps de temps pendant lequel retentit un son. La durée s'exprime dans la notation par une figure de note qui représente un nombre convenu de divisions de l'unité de temps choisie.

E

F

Forme : Correspond à la structure d'un morceau de musique. Par convention différentes parties sont notées : A,B,C,D.

G

Gamme : Succession de sons ascendants ou descendants suivant une échelle d'intervalles précise.

Glissando : Effet musical qui désigne le glissement d'une note à une autre :



Grégorien (chant grégorien) : C'est un chant liturgique (Église catholique).

H

Harmoniques : Sons concomitants, résultants, partiels, série de sons accessoires produits à l'aigu et au grave du son principal par la résonance du corps sonore.

Haute-contre : Type de voix, utilisée notamment dans la musique baroque, dont la tessiture est particulièrement élevée.

I

Improviser : Développer un thème mélodique donné en modifiant les rythmes, la mélodie ou les accords.

Instrumentation : Les différents instruments utilisés dans une œuvre.

Intensité : Degré de force exprimé en musique.

J

Jazz : Style de musique né aux Etats-Unis au début du XXème siècle d'un mélange de musiques européennes, de chants religieux (gospels) et de blues.

K

L

Legato : Terme signifiant que les notes doivent être jouées liées les unes aux autres (l'effet inverse est le staccato).

Leitmotiv : Thème musical associé à un personnage ou événement particulier, ce procédé est utilisé dans certains opéras.

M

Mélodie : 1. Succession ordonnée de sons musicaux, articulée à partir de rythmes et de hauteurs.
2. Brève composition pour voix accompagnée par un piano ou par un ensemble instrumental, sur des paroles généralement empruntées à des textes poétiques ou d'œuvres de grands poètes.

Mesure : Organisation du rythme en temps forts et faibles.

Lorsque les temps de la mesure sont divisibles par deux, la mesure est dite binaire ou simple.

Lorsque les temps de la mesure sont divisibles par trois, la mesure est dite ternaire ou composée.

Monodie : A l'inverse de la polyphonie, cette musique n'a qu'une voix mélodique.

Mouvement : Nom habituellement donné aux différentes parties d'une composition, peut être considéré comme un acte d'une pièce théâtrale (exemple : 3^{ème} mouvement de la 5^{ème} symphonie de Beethoven)

Musique de chambre : C'est une forme de musique académique, écrite pour un petit groupe d'instruments. Chaque musicien joue une partie différente.

N

Note : Une note est un symbole représentant à la fois la hauteur et la durée d'un son. La forme de la note représente sa durée, sa position verticale sur la portée la hauteur du son et sa position horizontale le moment où elle est émise.



Les sept noms des notes sont do ré mi fa sol la si (notation latine) et C, D, E, F, G, A, B (notation anglo-saxonne)

Nuance : Les nuances sont les variations de l'intensité des sons au cours d'un morceau. Ces nuances peuvent être indiquées sur la partition par le compositeur. Les nuances sont notées le plus souvent en italien : piano (p), forte (f), fortissimo (ff)...

O

Opéra : Une œuvre musicale avec une action dramatique écrite pour être chantée et représentée.

Opus : "Du latin "œuvre", indique le classement d'une œuvre dans le répertoire d'un compositeur. Les œuvres de certains compositeurs font l'objet d'un classement spécifique comme Bach (BWV) ou Mozart (KV)."

Oratorio : C'est une forme de la musique classique européenne présentée par les solistes, le chœur et l'orchestre. Elle n'a pas de représentation scénique.

Orchestre : Groupe organisé d'instrumentistes jouant ensemble.

P

Partition : Texte écrit de la musique à interpréter.

Pédale : Note tenue (le plus souvent à la basse) pendant une série d'accords.

Phrase musicale : Division naturelle de la ligne mélodique.

Pizzicato : Signifie pincer. Il désigne le jeu d'un instrument à corde que l'on joue avec le doigt plutôt qu'avec l'archet.

Polyphonie : Musique avec plusieurs voix (contraire de monodie).

Polyrythmie : Superposition de plusieurs rythmes.

Pulsation : Battement régulier des temps forts.

Q

R

Ritournelle : Mélodie instrumentale destinée à servir de refrain dans une pièce vocale.

Rythme : Organisation de la durée musicale.

S

Soliste : Musicien qui exécute un solo.

Solo : Extrait musical joué par un seul interprète

Son : Le son musical est défini par différents critères dont :

- la hauteur ou fréquence : Nombre d'oscillations produites à un moment donné
- Son intensité : elle correspond au volume du son.
- Son timbre qui est ce qui différencie deux sons de même hauteur et de même intensité.

Sonate : Une composition pour un ou deux instruments, structurée dans trois ou quatre mouvements alternativement lents et rapides.

Symphonie : Pièce musicale construite sur le plan de la sonate et exécutée par un nombre important d'instrumentistes.

Syncope : Dans le solfège rythmique, on appelle syncope à une note attaquée sur un temps faible — ou sur une partie faible d'un temps — et prolongée sur le temps suivant.

T

Tempo : Vitesse d'exécution d'une œuvre musicale. Se définit par un nombre de pulsation par minutes. Par exemple : 60 à la noire signifie que le morceau est joué à la vitesse d'une noire par seconde.

Temps : Le temps est le paramètre principal de la musique. Dans le solfège, le temps est une subdivision de la mesure et suggère la dynamique à apporter à l'interprétation.

Tessiture : C'est l'ensemble des notes que peut produire un instrument, elle est définie en généralement par la note la plus grave et la note la plus aiguë que peut produire l'instrument.

Thème : Partie principale d'un morceau, généralement la ligne mélodique la plus reconnaissable. En jazz, on improvise autour du thème.

Tonalité : Le mot tonalité désigne une échelle musicale appartenant au système tonal.

Trille : Un trille est un ornement musical, imaginé au XVI^e siècle, qui consiste à alterner très rapidement la note de base, sur laquelle est noté le trille, et la note située juste au-dessus.

Trio : Pièce musicale écrite pour trois interprètes.

U

Unisson : Réalisation par plusieurs interprètes de la même hauteur de note.

V

W

X

Y

Z